



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA MAIRIE DE
NIELLES-LES-BLEQUIN

SEANCE DU 06 DECEMBRE 2022

N° 2022-12-47

L'an deux mil vingt deux, le 06 décembre, se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances les membres du Conseil municipal de la Commune de Nielles-les-Bléquin, sous la présidence de Mme Isabelle LEROY, Maire de Nielles-les-Bléquin, dûment convoqués le 29 novembre 2022.

Étaient présents : Isabelle LEROY, Luc SETAN, Benoît DUCROCQ, Roselyne BODART, REGNIER Jean, Christophe DUFOUR, Jean-Paul PIQUET, David WEPIERRE, Pierre WINTER, Joël LEMORT, Dorothée DENEUVILLE, Céline CARON, Geneviève FORATIER

Excusé et pouvoir donné :

Charlotte MERLIER, excusée, donne pouvoir à Céline CARON

Absent non excusé : Julien HANNON

Madame le Maire ouvre la séance.

Jean REGNIER est nommé secrétaire de séance.

OBJET : Délibération extension du plan d'épandage des produits NORAMBIO et NORAMCAL – SAS NORPAPER AVOT VALLEE à BLENDECQUES

Rapporteur : Isabelle LEROY

Suite au courrier reçu en septembre dernier et à l'enquête publique pour les installations classées pour la protection de l'environnement, la Préfecture nous demande de délibérer sur l'accord du déversement de produits NORAMBIO et NORAMCAL sur le territoire communal.

Madame le Maire présente à l'assemblée le dossier du plan d'épandage des produits NORAMBIO et NORAMCAL mis à la disposition du Conseil Municipal (parcelles concernées : SEN2, SEN14, SEN19, SEN3, SEN13).

Après délibération, et compte tenu des incertitudes et imprécisions des dossiers (cf MRAE), les membres du Conseil Municipal émettent un AVIS DEFAVORABLE avec 13 voix contre et 1 abstention pour le plan d'épandage des produits NORAMBIO et NORAMCAL, sur les terres prévues à Nielles-les-Bléquin.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

